

gion. Actes et textes surabondent qui prouvent que l'Eglise de Rome n'a jamais séparé ces trois grandes idées.

Rappelons quelques faits : il y a tant de mémoires qui oublient surtout la vérité ! Dès la Pentecôte, Dieu fait un miracle, et des plus étonnants, pour que tous les auditeurs de saint Pierre l'entendent chacun dans sa langue. Et, comme le remarque saint Grégoire le Grand, les actes du Christ nous sont des préceptes : *dum aliquid tacitus facit, quid agere debeamus innotescit* (1) ; nous pouvons conclure que Jésus-Christ a voulu par ce fait signifier aux apôtres de tous les âges que c'est en la langue des fidèles qu'il faut leur enseigner la doctrine.

L'Eglise a compris la leçon. Aux premiers siècles, les anciens papes autorisent les Eglises d'Orient et quelques Eglises occidentales à s'écarter de la discipline de Rome et à se servir dans la liturgie, selon le désir des peuples, des idiomes nationaux. (2)

Plus tard, à une époque où tout le monde, à Rome, entendait le grec, du moins pour les affaires et le commerce, le pape Jean VII, de nationalité grecque, ordonne que l'on prêche le peuple dans sa langue maternelle, et il fait graver, sur la chaire de son église du Palatin, une inscription en grec et en latin. Il faut visiter cette église du pape Jean VII, Sainte-Marie-Antique. C'est le plus bel exemple de bilinguisme que l'on puisse citer et il est du commencement du huitième siècle. (705-707) Les saints grecs et latins sont en nombre égal dans cette basilique ; les inscriptions s'y lisent dans les deux langues ; les chapelles absidales des nefs secondaires sont dédiées, l'une aux saints Cyr et Julitte, saints latins, et ne renferme que des inscriptions latines ; l'autre, à des saints grecs, saints Côme et Damien, et ne contient que des inscriptions grecques. (3) Qu'il y a longtemps que Rome s'est prononcée pour le bilinguisme !

Au neuvième siècle, les papes Adrien II et Jean VIII, malgré de nombreuses et assez vives réclamations, autorisent, "pour des raisons très justes et très probantes, (4)" saints Cyrille et Méthode à user de la langue slave dans la liturgie :

(1) Homélie sur l'Evangile du commun des Evangélistes.

(2) Mgr Paquet : *L'Eglise catholique et le problème des langues nationales*.

(3) Marucchi, *Archéologie chrétienne*, III, p. 247, sq.

(4) Léon XIII, *Grande Munus*, 30 sept. 1880.